

Les indicateurs présentés ci-dessous ont été élaborés par les partenaires du Contrat d'Objectif « La Normandie en transition agroécologique ». **Les indicateurs en gras sont ceux sur lesquels la pratique présentée exerce une influence favorable.** Vous pouvez retrouver l'ensemble des indicateurs et le détail de leur construction via ce lien : [Indicateurs-AE-COB3](#)

ÉCONOMIQUE

Autonomie décisionnelle
Sensibilité aux aides
Santé financière de l'exploitation

SOCIAL

Vivabilité - Emploi
Acceptabilité sociale
Rentabilité du travail

ENVIRONNEMENTAL

Surfaces d'intérêt agroécologiques - Fertilisation
Part d'herbe dans la SAU - Autonomie alimentaire
Produits phytosanitaires – Diversité des espèces
Préservation de la ressource en eau

Contexte et objectif

La gestion des adventices dans les cultures de salades et de jeunes pousses nécessite une certaine rigueur afin d'atteindre les objectifs de production et de qualité. Dans un contexte de réduction des IFT et de maintien efficace de cette gestion, la tâche est devenue plus complexe depuis le retrait du métam-sodium en 2018. Dans ce cadre, la stratégie de désherbage à la vapeur a été adoptée par Maxime, producteur du Val-de-Saire.

Bien que l'utilisation de la machine réponde bien aux objectifs agronomiques et de qualité de production, elle présente un coût économique qui peut être très important. Ce coût est lié d'une part à l'outil en lui-même (environ 150 000 € hors aides et entretien) et au GnR mobilisé. Dans ce sens, en comparaison aux pratiques de désherbage classique son empreinte carbone est donc largement plus importante. Elle nécessite également de consommer une certaine quantité d'eau.

Afin de limiter ce coût économique et environnemental, Maxime cherche à diminuer le temps d'exposition à la vapeur.

Description - mise en œuvre

La machine est utilisée avant la mise en place de jeunes pousses.

Au préalable un traitement de pré-levée est effectué. La gestion de l'arrosage et les traitements herbicides et fongicides sont réalisés conformément aux pratiques habituelles du producteur.

La machine de désherbage vapeur utilisée par le producteur est la Stream'R de la marque SIMON. En routine, le temps d'exposition à la vapeur est de l'ordre de 4 à 5 minutes.

Deux types de réduction du temps d'exposition sont évalués par le producteur :

- 3 min 30 s = dose 7/8
- 3 min = dose ¾

Un suivi du développement des adventices est réalisé dans des quadrats d'1 m² chaque semaine, dans chaque modalité de réduction de temps afin d'en évaluer l'efficacité. Il est réalisé de la mise en place de la désinfection et jusqu'à la récolte.

La gestion des adventices dans le passage des roues, non atteint-par la machine de désherbage vapeur est réalisée grâce à une bineuse.

L'outil est utilisé autour de 400 h/an à raison de 1 m³/h d'eau consommée.

Résultats

Quelle que soit la durée d'exposition, aucune adventice n'a émergé dans l'ensemble des modalités. Ainsi, en plus de répondre à l'objectif agronomique, il a été possible de réduire le temps d'exposition d'une à deux minutes et donc de diminuer les coûts liés au GnR. Cela a permis également de réduire le coût de la main-d'œuvre grâce à un temps d'intervention réduit, ainsi que l'empreinte carbone de la pratique. Le gain économique est estimé à 2 000 € par rapport à l'utilisation de référence réalisée par le producteur. Toutefois, les résultats sont dépendants du contexte pédoclimatique, du salissement initial de la parcelle et de la maîtrise de l'outil.

D'autres économies peuvent également être réalisées, par exemple en remplaçant le brûleur actuel par un modèle moins énergivore.

Reproductibilité

Il est important de préciser que, malgré l'économie réalisée, celle-ci ne suffit pas à rendre la machine de désherbage vapeur réellement plus accessible, son coût restant très élevé.

Néanmoins, pour une filière à haute valeur ajoutée, qui exige une gestion très rigoureuse des adventices dans un contexte de manque de solutions herbicides efficaces, cette pratique demeure indispensable, notamment pour les exploitations qui se spécialisent dans la culture de jeunes pousses.

Des économies peuvent également être réalisées en limitant les pertes de vapeur. Dans ce cas précis, le producteur a notamment dû modifier les cloches, qui étaient légèrement plus larges que ses planches de jeunes pousses, afin de les rendre plus hermétiques.

L'accès à un point d'eau constitue également une condition essentielle à son utilisation.

Enfin, l'outil requiert une certaine technicité, ce qui limite la possibilité de déléguer la tâche.

En image



En savoir +

SILEBAN
02 33 23 42 10
sileban@sileban.fr